

Le Billet

de la Société culturelle du Pays Castrais

Président : Aimé Balssa, 37 rue Robert Schuman, 81100 Castres
 Vice-Pdt : Samuel Montagne, 185 Puech-Cabrier 81210 Roquecourbe
 Trésorier : Jean-Pierre Carme, 46 route de Sémalens 81710 Saïx
 Secrétaire : D. Serres, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres
 Directeur de la publication : Didier Serres
 Expédition du Billet : Nicole et Jean-Pierre Maurel

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux adhérents en fonction des manifestations organisées par l'association.

Société Culturelle du Pays Castrais, 8 Place Soult, 81100 Castres - Courriel : scpc@sfr.fr - Site internet : scpccastres.fr

Bonjour chers adhérents. Nous vous espérons tous en bonne santé !

L'épidémie de COVID 19 qui sévit depuis plusieurs mois nous a conduits, comme vous le savez, à reporter toutes nos activités à partir du mois d'avril. Nous pensons les reprendre à partir du mois de septembre dans les conditions qui nous seront imposées par la situation.

Par ailleurs, cette pandémie nous a amenés à nous pencher sur les épidémies passées qui ont frappé la population locale. René Artigaut et André Minet ont déjà étudié dans le cahier n° 16 de la Société culturelle le choléra à Castres en 1854 et la grande grippe de 1918 dans le Tarn. Les journaux locaux ont largement utilisé leurs travaux au cours des derniers mois. Dans un chapitre des Grands Jours de Castres, René Artigaut a aussi décrit les actions menées par les autorités locales alarmées par le développement à partir de Marseille de la dernière épidémie de peste connue en Europe (1720-1723, Journal d'une menace, pp. 113-116). Nous espérons pouvoir publier prochainement un travail sur les grandes épidémies de peste de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e, déjà évoquées par Samuel Montagne lors d'une conférence..

Dans le même registre, Alain Levy nous livre ci-après une étude sur les maladies épidémiques recensées à Castres à la fin du XIX^e siècle.

LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES À CASTRES À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

Des statistiques sanitaires alarmantes et oubliées

Au cours de sa longue histoire, notre ville a subi nombre de maladies contagieuses et si certaines d'entre elles (la lèpre, la peste, le typhus, la variole, le choléra) ont disparu, d'autres, telle la grippe, subsistent ou surgissent brutalement comme l'actuelle Covid-19. C'est l'occasion de rappeler qu'à la fin du XIX^e siècle la typhoïde, la rougeole, la coqueluche, la diphtérie, la variole, la scarlatine, faisaient des ravages à Castres et plaçaient la ville au rang des villes de France où la mortalité, par rapport au nombre d'habitants, était une des plus élevées.

Il y a près de trente ans quelques statistiques révélatrices sur le retard de Castres en matière sanitaire au cours des années 1885 ont été publiées¹. Mais la nécessité de s'étendre sur l'existence à la même époque d'incontestables réussites, en particulier dans le domaine des équipements publics et de la vie culturelle, avait limité le commentaire relatif à cette situation de santé locale. Aujourd'hui loin de toute contrainte éditoriale, il est possible de revenir sur ces statistiques. Ces dernières n'auraient jamais vu le jour sans d'une part, le bouleversement apporté en médecine par la méthode pastoriennne et sans d'autre part, l'action des communes et de l'État. Les travaux de Pasteur dans la seconde moitié du XIX^e ont, on le sait, établi irréfutablement le bien-fondé du rapport entre sa théorie microbienne et la maladie. Pour leur part des communes et l'État ont eu le mérite de donner une impulsion en faveur du développement de l'hygiène et de la prévention des maladies. Certes, depuis longtemps les collectivités se préoccupaient des problèmes liés à l'insalubrité et aux épidémies. Au cours de cette seconde moitié du siècle certaines communes agissaient plus que d'autres mais elles opéraient de façon décousue et isolée. L'État

quant à lui préférerait, dans un but d'efficacité et d'unicité d'une politique de santé publique, vouloir organiser la lutte à partir des préfectures avec une inspection sanitaire par département. C'est la raison pour laquelle l'obligation pour les communes de plus de vingt mille habitants de posséder un Bureau municipal d'hygiène ne date que de 1902. Castres, cependant, avait créé un Bureau municipal d'hygiène dès 1888 (l'Institut Pasteur voit le jour la même année), signe évident d'une prise de conscience par les élus locaux de l'importance de la question hygiéniste. Tout ceci dans un contexte nouveau : depuis 1884 la loi établissait la libre administration des collectivités (« le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune »). Le maire élu par son conseil, et non plus désigné par le préfet ou le ministre, disposait de larges pouvoirs. La loi lui conférait notamment le soin de « prévenir... et de faire cesser par la distribution des secours nécessaires...les maladies épidémiques et contagieuses ». En faisant par ailleurs du maire un agent de l'État, l'intérêt général de la nation s'accordait avec la liberté des communes ².

Avant même que ne soit dressée en 1892 une liste de maladies à déclaration obligatoire, la crainte ancestrale de la contagion alliée au développement de la médecine pastoriennne avaient conduit la Direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques (dépendant du ministère de l'Intérieur) à demander aux municipalités de lui fournir des statistiques sanitaires. Si bien que pour les années 1886 et suivantes des chiffres et des taux de mortalité précis en fonction du nombre de leur population peuvent être donnés. Après 1890, seules les villes de plus de trente mille habitants voient leur bilan publié. Pour les autres, il est seulement indiqué par maladie la moyenne des décès enregistrée suivant la tranche de population à laquelle elles appartiennent³. Avec une population de 27 273 habitants d'après le recensement de 1881, Castres relevait de la tranche des villes de 20 à 30 000 habitants et occupait au classement général le 61^e rang des villes de France sur les 229 de plus de 10 000 habitants⁴.

La fièvre typhoïde

Le remarquable réseau d'eau créé en 1865 sous la municipalité Alquier-Bouffard avait vieilli, son système de filtration d'origine laissait maintenant passer beaucoup trop d'impuretés de telle sorte que la fièvre typhoïde régna à Castres de manière endémique jusqu'à la rénovation des filtres à partir de 1925. Aussi la mortalité pour cette maladie atteint-elle des records : 226 décès en cinq ans de 1886 à 1890. À titre de comparaison au cours de la même période à Albi (21 164 habitants) 56 personnes perdent la vie et 47 à Mazamet (14 666 habitants). Au final, au plan national avec un taux de décès de 8,27 pour 1 000 habitants Castres se situe au sixième rang des villes les plus affectées. Pour les périodes quinquennales suivantes, nous ne disposons que des chiffres des villes de plus de 30 000 habitants. Parmi ces dernières, les trois villes portuaires Le Havre, Lorient, Toulon qui dépassaient Castres font état après 1890 d'une diminution relative de leur taux. La qualité du traitement des eaux restait néanmoins chez nous extrêmement problématique, dans la décennie 1901-1910 la morbidité chez les militaires de la garnison était de 13,80 pour mille⁵. À la veille de 1914 : l'eau brute entrante dans les filtres était moins souillée que l'eau sortante filtrée⁶ ; aussi notre cité n'avait pas perdu le triste privilège de se situer dans le peloton de tête de ce morbide palmarès.

La rougeole

Avec un taux de 5,45 pour mille et 149 morts - des enfants en grande majorité- Castres se place, en taux de mortalité, au troisième rang des villes de plus de 20 000 habitants devancée seulement par Sète et Rochefort. Deux communes (Gap et Halluin) avaient un taux supérieur à Castres mais elles relevaient de la tranche inférieure de population (moins de 20 000 habitants) ; souvent les « petites villes » souffraient d'un plus faible développement et d'un manque de moyens.

La coqueluche

Maladie infantile mais pouvant frapper les adultes, la coqueluche tue dans la commune en cinq ans 100 malades et installe à nouveau la cité, en taux de mortalité, en troisième position au sein des localités de plus de vingt mille habitants. Dunkerque et Armentières précèdent Castres qui enregistre un taux de 3,66. Dans la tranche de population inférieure, deux villes seulement, Gap et Brive, ont un taux de mortalité supérieur.

La diphtérie

Curieusement cette maladie redoutée dans la conscience collective ne cause la perte que de 93 personnes en cinq ans, soit un taux de mortalité de 3,40 pour mille. Au 95^e rang des villes de France, Castres enregistre toute-

fois un plus mauvais résultat que ses proches voisines Albi (taux de 3,27) et Mazamet (1,90).

La variole

Manifestement, bien que sa contagiosité soit forte, elle épargne relativement notre localité puisqu'elle provoque la mort de 64 personnes dont 32 en 1887. Sur la période quinquennale, Castres avec un taux de mortalité de 2,34 pour mille se classe à la 34^e place, alors qu'Albi 27^e fait en matière épidémique moins bien, pour une fois.

La scarlatine

50 décès sont à mettre à son actif soit un taux de mortalité pour Castres de 1,83. Incontestablement c'est la maladie épidémique qui, au cours de la période, cause la plus faible mortalité ; il est vrai qu'elle demeure ordinairement bénigne. Notre ville n'en perd pas pour autant sa suprématie. Elle se classe en effet en tête de toutes les agglomérations de plus de vingt mille habitants. Seuls Gap, Riom, Le Puy (entre 10 et 20 000 habitants) ont un taux supérieur.

Bilan Final

182 villes de plus de 10 000 habitants sur 229 ont fait parvenir régulièrement des bulletins complets à la Direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques. Ils ont permis de dresser un tableau général de la mortalité causée par les six maladies épidémiques susnommées au cours des cinq années 1886-1890. Les 682 décès totalisés à Castres, ramenés au nombre de ses habitants, situent la ville à une peu glorieuse 6^e place en matière de mortalité, derrière Ploemer (11 845 habitants), Gap (11 542), Lorient (39 600), Brive (13 445), Sète (36 902). Marseille, 7^e, arrive dans les talons de Castres (taux respectifs de 24,95 et de 24,35). Les deux villes de plus de 100 000 habitants suivantes sont Le Havre 15^e et Reims 30^e. Il apparaît bien qu'à compter d'un certain seuil de population, la valeur du taux de mortalité par maladies épidémiques est inversement proportionnelle à l'importance démographique de la localité. Pourtant, plus une ville compte de population, plus la contagion court le risque de s'étendre. Preuve s'il en est qu'à l'échelon de la cité tout dépend de l'efficacité des mesures d'hygiène et de prophylaxie prises.

Castres et ses mauvais résultats sanitaires

La qualité des eaux de boisson explique largement les effets dévastateurs de la fièvre typhoïde. Plusieurs facteurs interviennent localement dans la prolifération des autres maladies épidémiques : le manque d'hygiène, les retards en matière d'assainissement, l'insalubrité des logements. Le maire élu en 1884, Jean-Jacques Aribat médecin de profession⁷, interdit la dépose de fumier à l'intérieur des maisons ainsi que l'élevage en ville de porcs, oies et canards. Mesure lentement appliquée puisqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale le scrupuleux directeur du Bureau municipal d'hygiène, le Dr Grand, constatait encore la présence d'élevage d'animaux en habitation. La mise en place d'un système de tout-à-l'égout ne fut généralisé que dans la seconde moitié du XX^e siècle. Eaux usées et eaux pluviales s'écoulaient donc le long des caniveaux et ne parlons pas des fosses d'aisance qu'il fallait régulièrement vidanger. Une partie de la population vit en outre dans des conditions d'une grande promiscuité au sein de nombreux logements insalubres. Conjoncture particulièrement propre aux villes ouvrières – et Castres en est une – mais qu'il convient justement d'évaluer au regard du taux de mortalité par maladies épidémiques constaté à Lille, Tourcoing, Roubaix. Ces villes sont classées respectivement aux 78^e, 81^e, 89^e places quand Castres occupe la 6^e. Or, quarante ans plus tôt en 1851 Victor Hugo avait découvert les taudis de ces cités du Nord et en était revenu épouvanté (« Caves de Lille ! on meurt sous vos plafonds de pierre »)...

Au cours des deux périodes quinquennales suivantes (1891-1895 et 1896-1900), les statistiques s'améliorent aussi bien dans chacune des villes de plus de 30 000 habitants que dans celles dont on ne connaît par maladie que la moyenne globale des décès, en fonction de la tranche de population à laquelle elles appartiennent. En définitive, les mauvais résultats sanitaires de Castres ont pu être à la longue comblés et finalement oubliés. L'auraient-ils été si les progrès en matière de santé eussent reposé sur les seules communes ? Le dispensaire d'hygiène sociale n'est réorganisé qu'en 1922, il fonctionnera longtemps grâce à des initiatives privées (action de M^{me} de Lastours) subventionnées par la mairie. Sans les prescriptions hygiénistes et les obligations vaccinales imposées peu à peu par l'État, la situation sanitaire présenterait un aspect sensiblement différent d'une ville à une autre. À part le vaccin contre la variole qui devint obligatoire en 1902 (la pratique de la vaccine avait auparavant relativement limité les ravages de la maladie, de nos jours éradiquée de la planète), les vaccinations victorieuses

contre les autres épidémies ne commencent réellement à Castres qu'à partir de 1920. Encore fallut-il attendre au fil du temps la mise au point de vaccin contre la fièvre typhoïde, la diphtérie, la coqueluche et enfin la rougeole.

Alain Levy

NOTES

1 - *Histoire de Castres, Mazamet, La Montagne*, Toulouse, Privat, 1992, p. 241.

2 - La loi de 1884, dont les 168 articles demeurent par leur clarté un modèle de rédaction, resta en vigueur 98 ans jusqu'aux lois de décentralisation de 1982.

3 - Ministère de l'Intérieur...*Statistiques sanitaires des villes de France. Année 1890 et période quinquennale 1886-1890*, Melun, Imprimerie administrative, 1891.

4 - Les sources municipales donnent 27 408 habitants en 1881 ; 27 427 en 1886 ; 27 509 en 1891.

5 - A. de Saint-Vincent de Parois et J. Michaux, *La vaccination antityphoïdique*, Paris, 1914, p. 14. L'eau épurée à l'intérieur des casernes, n'empêchait pas la contamination en dehors d'elles, dans les cafés notamment, d'où la mise en place de consignation de la troupe.

6 - A. Levy, *Armand Puech et Henri Chabal : leur procédé de filtration des eaux et sa diffusion mondiale au XX^e siècle*. Actes du colloque *L'industrie en Midi-Pyrénées de la préhistoire à nos jours*, Sorèze, 23, 24, 25 juin 2006, p. 191.

7 - Jean-Jacques Aribat (1837-1904) maire de 1873 à 1875 puis de 1884 à 1887. Son fils Philippe (1873-1951) fut également aux yeux de la population un médecin philanthrope.

Les activités de la Société culturelle sont soumises à autorisation de la part de l'autorité préfectorale. En cas d'autorisation, il sera impératif de respecter les mesures sanitaires en vigueur au moment de la conférence ou de la visite : distanciation, port du masque, etc. La capacité de la salle de conférence sera, en tout état de cause, réduite, ce qui peut poser problème pour certaines conférences de la Maison des associations. En cas de nouvelles dispositions, nous vous tiendrons informés par courriel ou voie de presse.

***** CONFÉRENCES DE SEPTEMBRE-OCTOBRE *****

Mardi 22 septembre 2020 à 17h 30 – Auditorium de la Médiathèque
En partenariat avec le Centre national et musée Jean-Jaurès

Bertrand de Viviés

Castres et le Pays Castrais sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle

Le Tarn a la chance d'être traversé par deux des grandes routes jacquaires traditionnelles : une variante de la voie du Puy au nord-ouest traversant une partie de l'Albigeois et la voie d'Arles au sud. Castres fut l'une des grandes étapes de ce dernier itinéraire, dont les chemins longeaient la Montagne Noire. De très nombreuses traces de cette histoire d'itinérance sont encore conservées à la fois dans la ville et dans son histoire comme dans de nombreuses villes et villages du Pays Castrais. Cette présentation permettra de découvrir l'histoire de ce pèlerinage dans le Castrais au travers de ce qu'il en reste sur le terrain, dans les archives et dans la mémoire collective : toponymie, anciens chemins, œuvres d'art de nombreuses églises et chapelles, documents d'archives, mais aussi traditions et pratiques de religion populaire liées à ce pèlerinage.



Lundi 5 octobre 2020 à 17h 30 – Maison des Associations (salle Jeanne-Cabrol)

Rémy Puget

L'école après la guerre 1939-1945

Hommage à Gui Viala

En 1995, Rémy Puget a tourné avec Gui Viala comme acteur principal et les élèves des classes de cours moyen de l'école publique de Saix des séquences retraçant l'atmosphère d'une école des années 1950. Ces séquences ont été réalisées dans une classe reconstituée sur les lieux mêmes où avait exercé M. Viala entre 1945 et 1955. Elles ont été complétées par les témoignages d'habitants du village ayant été élèves à cette époque.

Ainsi est né un film à l'intérêt ethnographique indéniable qui permet de se replonger dans l'atmosphère d'une école de village au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un film qui constitue aussi un hommage à Gui Viala, enseignant qui a laissé un profond souvenir à Saix... et à la Société culturelle.

Mardi 13 octobre 2020 à 17h 30 – Auditorium de la *Médiathèque*

En partenariat avec le Centre national et musée Jean-Jaurès

Soizic Foucher

L'archéologie et le chemin de Saint-Jacques de Compostelle

L'exemple de Castres

La ville de Castres, née au IX^e siècle autour de l'abbaye Saint-Benoît, doit en partie sa renommée, son développement urbain et économique à la présence des prestigieuses reliques de saint Vincent de Saragosse qui attirent de nombreux fidèles tout au long du Moyen Âge. Des lieux d'accueil, les hôpitaux, voient le jour pour recevoir les pèlerins. Ce pèlerinage, l'un des plus importants du Midi, permettra à Castres de devenir ville-étape vers Saint-Jacques de Compostelle confirmant son développement et sa prospérité. Au XIV^e siècle, la ville s'agrandit et l'enceinte intègre désormais le quartier Villegoudou avec l'hôpital Saint-Jacques et une église dédiée à ce saint.

Si la plupart des bâtiments ont aujourd'hui disparu, la conférence reviendra sur les témoignages archéologiques, historiques et architecturaux connus et qui nous racontent le passé de Castres.

Soizic Foucher est archéologue au CERAC, chargée de mission Ville d'art et d'histoire pour la Ville de Castres.

Castres - Centre national et musée Jean-Jaurès

Exposition

Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle en Occitanie

du 9 juin au 7 novembre 2020

***** SORTIES DE SEPTEMBRE-OCTOBRE *****

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine et de l'exposition du musée Jean-Jaurès sur les chemins de Saint-Jacques, Aimé Balssa fera visiter l'**église Saint-Jacques de Villegoudou**

le samedi 19 septembre 2020 à 14 heures : Rendez-vous à l'entrée de l'église.

Comme nous le faisons habituellement et comme nous n'avons pu le faire en avril nous visiterons, sous la conduite de Madeleine Bertrand, l'**exposition « Vases » du musée du verre de Sorèze**

le samedi 24 octobre 2020 à 15 heures

Rendez-vous à Castres devant la salle Gérard-Philippe à 14h 15 (regroupement de voitures) ou au musée à 15h.

***** **FORMATION À LA PALÉOGRAPHIE** *****

Lundi 21 septembre 2020 à 17h 30 - Maison des associations)

Lundi 19 octobre 2020 à 17h 30 - Maison des associations) atelier animé par Patrice Laval.

oooooo **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ CULTURELLE** oooooo

Du fait de la pandémie de Covid-19, l'assemblée générale ordinaire de la Société culturelle du Pays Castrais n'a pu se tenir comme prévu le 30 mars 2020. Les membres actifs, seuls appelés à délibérer selon les statuts, ont décidé d'un commun accord de tenir cette assemblée par voie d'échanges de courriels et rédaction d'un compte rendu définitif en date du 29 juin 2020. Les principaux points évoqués dans ce cadre sont les suivants :

Admission comme membre actif de Sara Pons

Approbation du rapport moral de l'exercice 2019

- * Réalisation de 17 conférences avec un effectif moyen de 104 personnes ;
- * Publication de deux cahiers (*L'explosion de Mélou* d'A. Minet ; *Les établissements Henri Viala* d'A. Balssa), d'un ouvrage (*Tuileries et briqueteries de Castres*, de G. Rey) et des actes du congrès de Castres de 2017, *Les rapports entre les religions dans le Midi, des origines à nos jours* (en partenariat avec la SSABLT) ;
- * Études de paléographie et sorties ;
- * Diffusion de 8 Billets ; tenue des sites internet et facebook ;
- * Financement de travaux de caractère culturel : don aux Amis du château de Montfa pour sa restauration (1 000 €) ; numérisation-océrisation de journaux castrais (acompte de 3 860 €).

Approbation du rapport financier

Compte tenu des activités financées, une perte de 2 211 € est enregistrée sur l'exercice, mais elle ne présente aucun caractère de gravité compte tenu des disponibilités de l'association.

Prévisions pour les années 2020 et 2021

Malgré les incertitudes liées à la pandémie, la Société culturelle s'efforcera de mener une activité (conférences, sorties, ...) se situant dans la continuité de celle des années précédentes.

L'association est par ailleurs engagée sur un programme de financement de travaux et achats de caractère culturel de près de 10 000 € :

- * Participation à la numérisation-océrisation des journaux castrais (solde estimé à 1 615 €) ;
- * Restauration du portrait du chirurgien Jean-François Icart pour le musée Goya : participation de 2 514 €, soit 50 %, le resté étant supporté par l'État, la région Occitanie (20 % chacun) et la ville de Castres (10 %) ;
- * Restauration d'une tableau en péril de la cathédrale Saint-Benoît (Saint Antoine à genoux devant l'apothéose de saint Paul), tableau du XVII^e siècle en provenance de la Chartreuse : participation de 2 500 €, soit 50 %, le resté étant supporté par la DRAC Occitanie (40 %) et la ville de Castres (10 %) ;
- * Aide au financement par la commune de Saïx de la restauration de deux tableaux de chartreux, dom Antoine et dom Pacifique Texier (1 090 €) ; ces travaux entrent dans le cadre d'un programme de restauration arrêté par la commune de Saïx de tableaux chartreux pour un montant total de 13 600 € ;
- * Aide à la restauration des peintures de Maurice Garrigues dans l'église de Castres (1 000 € ?) ;
- * Achat dans une vente aux enchères d'ouvrages anciens d'intérêt local qui seront proposés la médiathèque de Castres (800 €) (voir *Billet* n° 5 de mai-juin).

L'association a aussi prévu notamment la publication d'un ouvrage su *Notre-Dame de la Platé* (A. Balssa), d'une *Histoire religieuse de Castres pendant la Révolution* (transcription d'un manuscrit de l'avocat Jean-Jacques Pujol) et d'une monographie communale sur *Jonquières* (S. Montagne)...